*Décembre 2022*

Apparu selon les sources vers la fin du XVIIIe ou le début du XIXe siècle, Le mot « socialisme » aura été un marqueur de la gauche jusqu'au tournant du millénaire. Aujourd'hui, sa définition apparaît diluée dans une mosaïque de courants de pensée. Qui en tente la synthèse ne peut que se rabattre sur les points communs apparents : justice sociale, aspiration à un monde meilleur, lutte contre les injustices, etc., en résumé l'idée de progrès social. Le *Grand Larousse encyclopédique* réduisait en 1985 le socialisme à une « théorie visant à rénover l'organisation sociale dans un but de justice ».

Le *Petit Robert* proposera pour sa part une définition bien plus précise : « Doctrine d'organisation sociale qui entend faire prévaloir l'intérêt, le bien général, sur les intérêts particuliers, au moyen d'une organisation concertée (opposée à libéralisme) ». On retrouve ici la même opposition décrite en 1831 par le politicien français Pierre Leroux qui, en revendiquant abusivement l'invention du mot « socialisme », écrivait : « Je forgeai ce mot par opposition à individualisme qui commençait à avoir cours ».

Dérivant de *socius*, « compagnon, associé, allié », lui-même du verbe *sequi*, « suivre », l'idée du socialisme porte bien en elle ce principe de « société » opposée à l'individualisme qui apparaît transversale à tous les courants qui s'en revendiquent. En admettant du reste que l'idée de progrès est mieux rendue pour sa part par le mot « gauche » (voir texte « Le Clivage gauche-droite »), l'idée peut ainsi être résumée :

**Le socialisme, c'est le contraire de l'individualisme**

Le jeu des contraires a ceci de particulier qu'il permet sans doute de mieux éclairer une idée, mais il peut aussi bien l'obscurcir. Il suffit pour s'en rendre compte de suivre la chaîne des contrariétés, en commençant pour cela par rechercher l'antonyme d'*individualisme*. Selon la source, ce dernier sera posé comme le contraire de *collectivisme*, d'*étatisme* ou encore de *holisme*. En retournant à nouveau, le *collectivisme* devient contraire au *libéralisme,* l'*étatisme* à *l'anarchisme*, le *holisme* au *réductionnisme*, et ainsi de suite.

De fait, tout est affaire d'interprétation et de contexte. *Individualisme* et *collectivisme*, par exemple, sont clairement contraires. Ce dernier toutefois, par son idée de domination d'une collectivité imposée aux individus, est peu compatible avec l'idée de justice sociale attachée au socialisme. Si le *collectivisme* est bien un *holisme* (gr. *Hólos*, « entier »), en ce qu'il envisage une totalité supérieure à la somme de ses parties, tout *holisme* n'est pas nécessairement *collectiviste*. Quant à *étatisme*, le mot exprime davantage une argutie politique qu'une doctrine : se borner à prôner un rôle central de l'État ne dit rien d'une quelconque pensée supposée le justifier.

L'antinomie socialisme / individualisme ainsi posée, aussi réductrice soit-elle par elle seule, a au moins pour mérite de préciser le champ de l'idée. Tout comme son contraire, le socialisme peut être vu comme une doctrine politique, mais aussi comme un état d'esprit individuel. L'individualisme politique est ainsi la tendance à ne voir dans l'intérêt général que la somme des intérêts particuliers, mais le mot désigne aussi, à titre personnel, une indépendance d'esprit, un refus du conformisme. Dans le même ordre d'idée, un socialiste privilégiera l'intérêt général au plan politique, et se distinguera au plan personnel par sa conscience du rôle primordial d'une puissance publique pour sa survie individuelle, et la défendra à ce titre.

Le primat d'une puissance publique est imposée par la principale critique adressée à l'individualisme, à savoir que personne ne peut subvenir seul à l'ensemble de ses besoins, et que chacun dépend étroitement pour sa propre survie d'une société envers laquelle il développe ainsi des devoirs. Le socialisme peut ainsi se concevoir comme l'application à la société humaine d'un principe simple connu depuis l'antiquité : « le tout est supérieur à la somme des parties qui le constituent ». Aristote plaçait ce « tout » dans ce que le désassemblage faire disparaître, comme la vie si on sépare les organes d'un corps vivant, à la différence de la « somme » qui peut être démontée et remontée à volonté, comme une machine.

En ce sens, le socialisme est bien un *holisme* qui voit ce « tout » dans la société humaine, au contraire de l'individualisme qui apparaît bien comme un *réductionnisme*, en ce qu'il prétend réduire cette société à une simple « somme ». En d'autres termes, le socialisme se caractérise, en référence directe à la partition aristotélicienne, par sa vision *organique* de la société contraire à la vision *mécanique* de la pensée individualiste. Le socialisme se distingue cependant du collectivisme, ou de n'importe quel autre holisme totalitaire, par la justification de son « tout » au nom de l'intérêt individuel. Le socialisme partage ainsi avec l'individualisme la primauté de l'intérêt individuel et ne s'en différencie que par le moyen de l'assurer, au rebours des holismes totalitaires qui fantasment un tout idéologique supposément supérieur au individus, réduisant ces derniers à l'état de simple « cellules ». Le collectivisme apparaît donc bien comme une perversion du socialisme de la même façon que l'égoïsme est une perversion de l'individualisme.

On peut ainsi définir le socialisme comme une « conception philosophique, politique et morale qui tend à privilégier une organisation sociale concertée tournée vers la protection inconditionnelle des droits individuels sur toute forme de groupe social », à l'inverse de l'individualisme qui tend pour sa part à « privilégier les droits individuels sur toute forme de groupe, organisation sociale comprise (mais sauf, semble-t-il, les entreprises !) ».

Comme souvent, une petite métaphore simple et parlante permettra d'illustrer cette différence conceptuelle. Imaginons donc un édifice en proie aux flammes qu'il s'agit d'éteindre. À cent mètres se trouve un point d'eau. Bras et seaux ne manquent pas. La question est : comment procéder ? En application du principe mécanique cher aux libéraux, chaque individu disposera de son propre seau qu'il devra remplir et vider dans des allers-retours incessants. L'effet global provient donc ici d'une somme d'actions individuelles. Problème : chacune d'elles ne représentant qu'une fraction de l'effort global, chacun peut être tenté par l'économie d'effort. L'effet moteur appliqué ici suppose dès lors le recours à toute forme d'émulation : incitation, mise en concurrence, récompense, stigmatisation, etc., qui aboutira de fait à une inégalité systémique. Le principe organique, pour sa part, chercherait le tout d'une solution globale et formerait une chaîne.

Les deux principes se distinguent par leurs effets moteurs : émulation pour le principe mécanique, synergie pour le principe organique. La synergie désigne un effet obtenu par une action complémentaire d'individus opérant ensemble, que chacun d'eux ne pourrait atteindre seul, ne disposant que d'une connaissance partielle de tous les paramètres affectant le groupe. L'exemple le plus manifeste dans la nature nous est donné par le vol des oiseaux. Appliquée à la société humaine, cette synergie est communément appelée « intelligence collective ». Le socialisme pose l'intelligence collective de la société comme un tout supérieur à la somme des parties qui le constituent, à savoir les intelligences individuelles.

Une autre idée cardinale du socialisme est la *solidarité*, que la pensée libérale tend à dénaturer en *assistanat*, voire en simple altruisme. Or la solidarité (de *solidus* : solide, entier, tout) est une toute autre chose. Elle est illustrée dans notre exemple par la solidité de la chaîne, condition essentielle de son fonctionnement. La solidarité désigne la dépendance réciproque qui lie entre eux les agents d'un même système, rendant ainsi commun leurs intérêts individuels en les plaçant tous « dans le même bateau ». Dans un système solidaire, aucun individu ne saurait davantage être « assisté » par un de ses semblables qu'il n'est supposé l'être par l'air respirable, l'eau, la nourriture ou encore la gravité qui le maintient au sol.

### Le socialisme, une progression de l'individualisme

Que le socialisme s'oppose à l'individualisme n'enlève en rien les mérites de ce dernier dans le progrès social. Apparu au XVIe siècle, ce paradigme nouveau pour l'époque prônait en substance l'autonomie de chacun individu face aux multiples pressions des institutions sociales puissantes de ce temps : famille, clan, corporation, etc. Son fondement réside donc bien dans une volonté d'émancipation, bien loin de l'égoïsme auquel on

l'assimile parfois et qui n'en est que sa forme pervertie. Cependant, cette pensée nouvelle considéra très tôt comme indissociables dans l'idée de liberté individuelle ses dimensions politique et économique, ouvrant ainsi la voie au capitalisme. Cela impliquait de poser les bases d'un nouveau pacte social ou la société ne serait plus un ensemble prédéfini de sujets, mais le résultat d'un consentement réputé conscient entre des contractants, et donc perpétuellement renouvelable. En présupposant ce corps social régi par ses relations commerciales, l'État serait désormais réduit à leur service et devait rester limité au contrôle de leur bon fonctionnement.

L'individualisme est donc apparu en opposition à l'assujettissement des individus à des corps sociaux internes à la société, dont la structure apparaît à posteriori de type collectiviste. En cela, il s'est inscrit dans une logique de progrès, le marqueur même de la gauche (v. texte « Le Clivage gauche-droite »). Mais des travers sont vite apparus. Dans sa volonté de combattre tout corps social oppressant l'individu, l'individualisme en a certes honni les formes les plus dangereuses comme le nationalisme, mais aussi paradoxalement la démocratie elle-même quand elle se laisse aller à ce que Tocqueville appelait la « tyrannie de la majorité » sur les minorités. Le socialisme n'a évidemment pas trouvé meilleure grâce à ses yeux.

Un cadre social restait toutefois nécessaire, car l'idéal individualiste, réduit à sa dimension brute de simple négation de la société, se traduirait par un retour à l'état sauvage. Ce cadre s'est donc empressé, pour contrer la « tyrannie de la majorité », de limiter la liberté individuelle dans sa dimension politique et de la réduire à sa seule composante économique. Le résultat a été de recréer d'autres groupes sociaux comme les entreprises ou les « catégories socio-professionnelles ». L'individualisme redémontrait ainsi paradoxalement l'utilité sociale des regroupements, au prix cependant de ré-ouvrir en grand les portes aux inégalités sociales. En justification, celles-ci furent dès lors revendiquées comme « naturelles » au contraire des précédentes, recyclant sur ce point l'argumentation de l'ancien régime. C'est à cette injustice flagrante que répond l'idéal socialiste et son primat accordé au « tout » social garant des libertés individuelles pour tous.

### La société mécanique

La structure mécanique est caractéristique d'une société libérale. Le principe mécanique pense l'action collective comme la somme d'actions individuelles indépendantes censées converger vers un optimum. L'économie libérale place cet optimum dans la théorie de la « Main invisible du Marché », une fiction construite de toutes pièces à partir d'une seule occurrence, sous la forme d'une simple métaphore au détour d'une phrase, de la *Richesse des Nations*, le livre phare d'Adam Smith, le « père » du

libéralisme (alors que, curieusement, un autre extrait du même ouvrage fondateur est quant à lui superbement ignoré, à savoir que, de l'aveu même de Smith, ses théories deviennent caduques pour les « Sociétés par actions », en son temps une exception, aujourd'hui devenue la norme).

La limite ultime de la structure mécanique est la distinction nécessaire entre deux catégories d'individus : les entrepreneurs pour lequel elle est conçue et adaptée, et des exécutants supposés stimulés par la « valeur travail ». Or ces derniers sont nécessairement majoritaires (sauf à accepter une dilution des dividendes dans la masse), ce qui ne peut que conduire au risque de démotivation décrit plus haut, mais aussi à celui d'une « inflation revendicatrice » récurrente, deux épouvantails libéraux contenus par une insécurité sociale délibérément entretenue.

Au plan théorique, la liberté est assimilée au « libre-arbitre » et l'égalité théorisée en « égalité des chances ». Ce tour de passe-passe permet de justifier une inégalité prétendument inévitable car « naturelle », au mépris de toute fraternité, ainsi que la fiction du « mérite » qui, derrière l'esprit d'entreprise, dissimule mal un jeu truqué par la reproduction sociale.

Tout comme un conflit militaire appauvrit inévitablement les deux belligérants, la compétition sociale aboutit de même à une dégradation générale de la situation sociale, ce qu'illustre très bien la métaphore classique de la « salle de cinéma » : dans cet exemple, chaque spectateur est gêné pour voir l'écran par celui placé devant lui. La philosophie libérale, enjoignant chacun à agir selon son intérêt, pousse un spectateur à se lever pour voir l'écran debout sans se soucier des autres. Mais tous suivant la même philosophie, la « main invisible » fait se lever toute la salle et chacun, se retrouvant debout, y voit aussi peu que quand il était assis. La « main invisible » n'aura finalement que dégradé la situation générale sans solutionner la gêne initiale.

La métaphore illustre bien la fatalité systémique de l'inégalité de traitement en régime mécanique. En effet, la situation absurde décrite plus haut ne proposerait qu'un seul remède possible : permettre à quelques uns seulement de voir le film pour le raconter aux autres ! A supposer que le « mérite » soit uniformément réparti dans la population, l'écart social n'en serait pas moins le même, car la Terre ne fournit tout simplement pas assez de ressources pour permettre à tous le niveau de vie accaparé par le haut de l'échelle au détriment du niveau de vie moyen. L'inégalité sociale est donc par nature inhérente au principe mécanique.

Les trois piliers du principe mécanique sont la concurrence des intérêts égoïstes, l'inégalité sociale et l'assimilation de la liberté au libre-arbitre.

### La société organique

Le principe organique fonctionnerait de manière très différente. L'action collective y serait pensée comme un tout : l'effort individuel est intégré dans une chaîne solidaire dans le but de produire un résultat supérieur. La stimulation provient ici de la complémentarité de chaque agent, autrement dit de la « solidarité » de l'ensemble qui exclut de fait l'idée même de compétition. La défaillance éventuelle d'un agent ne traduirait pas un échec « compétitif » mais une rupture de solidarité. Dans l'exemple précédent de la salle de cinéma, une autorité aurait imposé la position assise à tous et surélevé l'écran pour permettre à chacun de voir le film.

Au plan théorique, la première différence fondamentale est l'opposition de la « solidarité » à la « concurrence », et non au « travail » comme le fabulent ceux qui l'assimilent à de l'assistanat, ou du moins qui affectent de le croire, considérant ce paradoxe pour le moins surprenant : alors que l'idéologie libérale pense son modèle social selon le principe mécanique, le système capitaliste, qui en est sa traduction économique, admet pour sa part les vertus du principe organique pour la structure des entreprises.

La seconde différence est aussi illustrée dans la métaphore de la salle de cinéma : le primat de l'autorité publique pour imposer la solution commune. Pour cela, elle ne peut être que consensuelle, incontestable, autrement dit supérieure à tout intérêt particulier, et surtout équilibrée par un contre-pouvoir démocratique efficace afin de prévenir toute dérive autoritaire. De plus, les traitements de fond imposés par la situation n'étant pas toujours compatibles avec l'immédiateté du résultat, un traitement du soulagement immédiat en parallèle à l'action de fond serait souvent nécessaire.

Enfin, la liberté s'impose comme résolument contraire au « libre-arbitre » : la métaphore montre comment le libre-arbitre fait se lever tout le monde, privant chacun de la liberté de voir le film. La liberté en régime organique ne saurait être réduite à sa conception libérale de « non-interférence » par la loi commune. Elle ne trouve de sens que par la « non-domination », autrement dit l'absence de soumission à toute insécurité sociale, entre autres celle générée par l'usage immodéré du libre-arbitre. Elle seule permet la confiance requise par toute projection dans l'avenir, et surtout une participation sereine au contre-pouvoir démocratique indispensable à la prévention du risque de dérive. Car l'exercice effectif de la démocratie présuppose une sécurisation inconditionnelle des trajectoires économiques. La démocratie est un luxe de ventres pleins, et assurés de le rester.

Les trois piliers du principe organique sont la solidarité sociale, la primauté de l'autorité politique et l'opposition de la liberté au libre-arbitre.

### L'état de civilisation

Enfin, une voie alternative au paradigme libéral actuel, qui serait donc de type socialiste et de structure organique, s'avérerait une voie privilégiée vers l'avènement d'un « état de civilisation ».

Avant tout, il convient d'évacuer ici la confusion avec le concept récemment popularisé « d'État-civilisation » (avec une majuscule, en anglais *Civilization State*). En substance, un État conçu selon ce modèle prétendrait régir aux destinées d'une aire dite « de civilisation », opposable au modèle « d'État-nation » supposé recouvrir une aire linguistique, et que l'occident aurait tort de croire universel. La chine, la Russie ou l'Inde seraient de tels États. L'intérêt de l'idée pour ces pays est évidente. Celui de ses promoteurs n'est pas pour autant dénué d'à-propos. Cette tentative de structurer le monde en blocs civilisationnels concurrents vise surtout à inviter l'Europe à surmonter ses barrières linguistiques pour former elle-même un de ses blocs capables d'assurer l'économie d'échelle, de limiter ainsi sa dépendance au commerce international, tout en maintenant une capacité de défense en mesure de les protéger du chantage des superpuissances. Cette idée est avancée comme une étape dans un lent processus constitutif d'une civilisation globale.

L'idée est d'autant plus séduisante que c'est exactement celle défendue ici en matière d'unité européenne, à ceci près que le mot « civilisation » y est abusivement opposé et substitué à « Nation ». Une Nation ne se limite pas nécessairement à une aire linguistique. Au contraire, c'est bien au nom de l'unité civilisationnelle reconnue de l'Europe que les promoteurs de son union politique l'appellent à constituer un État-nation au-delà de ses barrières linguistiques internes. À l'inverse, l'unité de certains des blocs avancés comme « civilisationnels », comme la Russie ou la Chine, apparaît incertaine si la force qui les maintient unis devait s'affaiblir. Ce choix lexical contestable pourrait se réduire à une simple querelle sémantique si elle n'avait pour effet fâcheux d'occulter une autre idée, beaucoup plus ancienne et qui, sous un nom très proche, mériterait à l'inverse d'être redécouverte.

En 1795, Thomas Paine fut le seul député de la Convention à s'élever (en vain) contre le suffrage censitaire qu'instaurait la Constitution de l'an III, en s'appuyant sur le droit naturel qui fonda les principes de la Révolution. Pamphlétaire maudit entre tous, Paine fut désavoué par ses trois pays successifs : né anglais, ses idées révolutionnaires le firent conspuer par les siens ; Député français, il ne put empêcher l'adoption de la Constitution de l'an III favorable à la bourgeoisie ; Citoyen des États-Unis d'Amérique, dont il figure parmi les pères fondateurs, il y fut isolé pour son radicalisme et y mourut dans la pauvreté. Un de ses legs les plus remarquables nous vient de son combat en France contre le suffrage censitaire.

À la chute de Robespierre, ce qu'on appellera la réaction thermidorienne, méfiante du peuple « constamment délibérant », vota le suffrage censitaire par crainte d'un retour aux excès de la terreur. Dans son opposition infructueuse, Paine nous légua deux principes. Le premier sera remis à l'honneur par Benoît Hamon lors des présidentielles de 2017. L'idée du revenu citoyen pèche toutefois au XXIe siècle par les limites du système monétaire actuel basé sur « l'argent-crédit » (voir la note de synthèse). Son principal intérêt, cependant, est la légitimation jusnaturaliste qu'en donna Paine : une contrepartie due à chacun pour la privatisation des communs. Dans l'état de nature, disait Paine, tout était propriété commune. Le découpage des communs en propriétés privées, rendu nécessaire par l'activité économique, justifiait une sorte de « loyer » versé par la communauté pour ses usages privatifs, sous la forme d'un revenu inconditionnel versé à chacun de ses membres.

La seconde idée, corollaire de la première, intéresse directement le paradigme socialiste. Comparant la vie des européens à celle des natifs américains parmi lesquels il vécut, Paine nota qu'un riche européen vivait mieux qu'un amérindien, mais que ce dernier vivait mieux qu'un pauvre européen. De là apparaît une idée d'inachevé en matière de civilisation. Ainsi, après *l'état de nature* prégnant à l'aube de l'humanité, puis *l'état civil* (ou « *dit civilisé »*) imparfait qui lui succédait, Paine préconisa un troisième état qu'il nomma « *état de civilisation* », caractérisé par un principe simple : aucun individu né après l'établissement de cet état ne peut y avoir une vie pire que s'il était né avant (le revenu citoyen était entre autres supposé y concourir). Voilà une idée certainement plus prometteuse pour l'idéal socialiste que celle prétendument concurrente à l'État-nation vue plus haut.

En définitive, l'antinomie socialiste / individualiste n'est rien d'autre qu'une forme moderne du vieux conflit opposant le droit naturel au droit conventionnel. En 1789, la liberté était définie comme « non-domination », c'est-à-dire non liée à l'individu mais à ses rapports sociaux. Depuis le virage libéral de 1795, elle est devenue « non-interférence » dans une version policée de la loi de la jungle. C'est sous la première conception que fut imaginée la devise « Liberté Égalité Fraternité ». Elle ne fera enfin véritablement sens qu'en rétablissement la conception originelle de la liberté comme « non-domination ». C'est toute la mission du socialisme.

> *« Le Parti socialiste est un parti d'opposition continue, profonde, à tout le système capitaliste, c'est-à-dire que tous nos actes, toutes nos pensées, toute notre propagande, tous nos votes doivent être dirigés vers la suppression la plus rapide possible de l'iniquité capitaliste. »*
>
> *Jean Jaurès, Lille, 26 novembre 1900*